

Syndicat
mixte pour
l'aménagement
et la gestion
des eaux de l'Aa
> S m a g e A a

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU LUNDI 22 MAI 2006

ORDRE DU JOUR

▶ Présentation des projets de lutte contre les inondations du SmageAa

DELIBERATIONS

Adoption du compte rendu de la séance du 27 Mars 2006.

ADMINISTRATION GENERALE

N° 1- désignation d'un Secrétaire de Séance.
N° 2- constitution de la Commission Composée
Comme un Jury

RAPPORTEUR

M. DENIS

M. DENIS

FINANCES TRAVAUX

N° 3-travaux topographiques
N° 4-missions géotechniques
N° 5- Vallons creux – complément à l'étude d'avant-projet

M. DENIS

M. DENIS

M. MEQUIGNON

Syndicat
mixte pour
l'aménagement
et la gestion
des eaux de l'Aa
> S m a g e A a

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU LUNDI 22 MAI 2006

Question n° 1

ADMINISTRATION GENERALE : Désignation d'un secrétaire de séance

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires, des auxiliaires pris en dehors de ses membres qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

A cet effet Monsieur Francis DUCROCQ a été désigné par vote à bulletins secrets pour remplir les fonctions de Secrétaire assisté des Services de la Communauté, pour rédiger le procès-verbal de séance, m'assister dans les opérations de vote et de tenue du registre des délibérations.

Syndicat
mixte pour
l'aménagement
et la gestion
des eaux de l'Aa
> S m a g e A a

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

29 MAI 2006

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU LUNDI 22 MAI 2006

Question n°2

ADMINISTRATION GENERALE : Composition de la Commission Composée Comme un Jury.

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

Cette Commission est compétente pour les marchés de maîtrise d'œuvre dont le montant est inférieur à 210 000 € HT. et aussi pour les opérations pour lesquelles la personne publique n'est pas tenue de recourir au concours (article 74- II - 5^{ème} alinéa du Code des Marchés Publics) à savoir :

- ▶ Attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre relatif à la réalisation ou réhabilitation d'ouvrages existants.
- ▶ Attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre relatif à des ouvrages réalisés à titre de recherche, d'essai ou d'expérimentation.
- ▶ Attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre relatif à des ouvrages d'infrastructures.

Pour ces opérations, si la personne publique contractante ne retient pas la procédure de concours, la procédure applicable est alors, soit dans les cas précis repris au 2^{ème} et 4^{ème} du §I de l'article 35, la procédure négociée, soit celle de l'appel d'offres, dont la Commission est Composée Comme un Jury tel que défini à l'article 25 du Code des Marchés Publics (composé comme repris ci-avant pour le jury de concours).

Que cette Commission (CCCJ) aura la liberté de se réunir plusieurs fois avant de se prononcer sur son choix et de faire appel aux services pour analyser les offres.

Le Comité Syndical, après délibération accepte :

1. de statuer ainsi qu'il suit sur la composition de la commission composée en jury.

Membres élus :

Président : Le Président du SmageAa

Membres : cinq délégués du SmageAa

Membres désignés par le Président :

Au moins 2 personnes qualifiées dans la matière qui fait l'objet de l'appel d'offres

Représentants institutionnels invités :

Le directeur de la concurrence, de la consommation de la répression des fraudes
ou son représentant,

Le trésorier principal de Saint-Omer ou son représentant.

2. de désigner comme suit les membres élus de la Commission Composée en Jury :

TITULAIRES

M. André BULTEL
M. Jacques BERTELOOT
M. J. Claude NOEL
M. Guy CATOEN
M. Alain MEQUIGNON

SUPPLEANTS

M. Daniel HERBERT
M. Louis DEVULDER
M. Jean - Michel BOUHIN
M. Francis DHALLEINE
M. Claude DEVULDER

Pour extrait conforme,

Le Président,



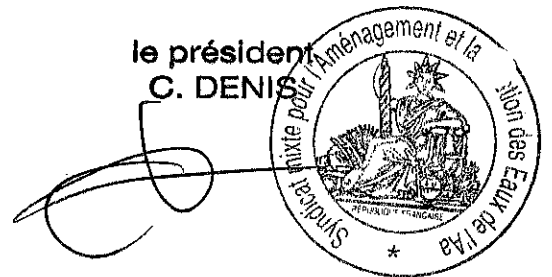
Christian DENIS.



**DÉCISION RENDUE
EXÉCUTOIRE A DATER DU**

29 AVR. 2006

le président
C. DENIS



REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

29 MAI 2006

COMITE SYNDICAL DU 22 MAI 2006

Bleu de us

a) Présents :

Monsieur Christian DENIS, président,
Messieurs Francis DUCROCQ, Alain MEQUIGNON, Jacques BERTELOOT, vice-présidents.
Messieurs Jean-Michel BOUHIN, Guy CATOEN, René DEBOUDT, Claude DEVULDER,
Francis DHALLEINE, Daniel HERBERT, Josse HEUMEZ, Jean PAYEN, Bernard REBENA,
délégués titulaires.
Monsieur Guy ANNE, Francis BERQUEZ, Claude DELANNOY, Louis DEVULDER, Jean-Pierre
MALLAURAN, délégués suppléants.

b) Excusés ayant donné pouvoir ou remplacés par un délégué titulaire ou suppléant.

Monsieur Jean-Marie BARBIER délégué titulaire, remplacé par Monsieur Guy ANNE
Monsieur André BULTEL délégué titulaire, remplacé par Monsieur Claude DELANNOY.
Monsieur Gilbert CHIQUET délégué titulaire, ayant donné pouvoir à Monsieur Francis
DUCROCQ. Monsieur Jean-Jacques DELVAUX délégué titulaire, ayant donné pouvoir à
Monsieur Jacques BERTELOOT. Monsieur Daniel DESCHODT délégué titulaire remplacé
par Monsieur Francis BERQUEZ. Monsieur Jacques DRIEUX délégué titulaire, ayant donné
pouvoir à Monsieur Claude DEVULDER. Monsieur Joël DUQUENOY délégué titulaire, ayant
donné pouvoir à Monsieur Daniel HERBERT. Monsieur Pierre LECERF délégué titulaire,
ayant donné pouvoir à Monsieur Alain MEQUIGNON. Monsieur Jean-Claude NOEL délégué
titulaire, ayant donné pouvoir à Monsieur Bernard REBENA. Monsieur Bertrand PETIT
délégué titulaire, ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS.

c) Excusés non représentés

Monsieur Jean-Pierre BAUDENS délégué titulaire. Monsieur Pierre LURETTE délégué
suppléant. Monsieur Bernard BECLIN décédé.

d) Absents non représentés

Messieurs André BAES, Madame Francine PLE,

Le nombre de votants (présents ou représentés par un membre titulaire ou suppléant)
est de : 17.

Syndicat
mixte pour
l'aménagement
et la gestion
des eaux de l'Aa
> S m a g e A a

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

29 MAI 2006

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU LUNDI 22 MAI 2006

Question n° 3

FINANCES TRAVAUX : Travaux topographiques – Marché à bons de commande

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

Plusieurs projets du SmageAa récents ou à venir prochainement nécessiteront l'intervention d'un bureau de géomètres afin de réaliser des levés et documents topographiques, parcellaires et d'arpentage. Il s'agit notamment de l'avant-projet de résorption de désordres hydrauliques, de la mobilisation du champ d'expansion des crues, de l'avant-projet d'aménagement des barrages-et du complément à apporter à l'opération vallons creux. D'autres travaux pourront être inclus dans le marché en fonction des besoins et de l'avancement des projets du SmageAa.

Compte tenu de la complexité des opérations concernées et de leur étendue dans le temps, il est proposé de recourir à la passation d'un marché fractionné à bons de commande pour la période du 1^{er} septembre 2006 (ou à la signature du marché si celle-ci intervient ultérieurement) au 31 décembre 2008 :

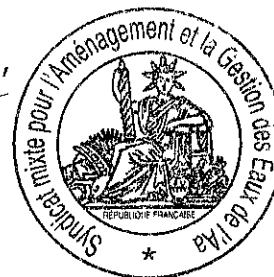
minimum : 30 000 € HT / maximum : 120 000 € HT

La consultation se fera sous la forme d'une procédure adaptée tel que cela est prévu dans la délibération du 9 septembre 2004.

Après délibération, le Comité Syndical accepte à l'unanimité des membres présents le marché à bons de commande.

Pour extrait conforme,
Le Président,


Christian DENIS

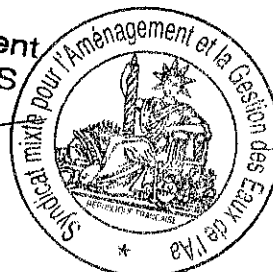


DÉCISION RENDUE
EXÉCUTOIRE A DATER DU

29 AVR. 2006

le président
C. DENIS





COMITE SYNDICAL DU 22 MAI 2006-05-23

Bleudefques,

a) Présents :

Monsieur Christian DENIS, président,

Messieurs Francis DUCROCQ, Alain MEQUIGNON, Jacques BERTELOOT, vice-présidents.

Messieurs Jean-Michel BOUHIN, Guy CATOEN, René DEBOUDT, Claude DEVULDER, Francis DHALLEINE, Daniel HERBERT, Josse HEUMEZ, Jean PAYEN, Bernard REBENA, délégués titulaires.

Monsieur Guy ANNE, Francis BERQUEZ, Claude DELANNOY, Louis DEVULDER, Jean-Pierre MALLAURAN, délégués suppléants.

b) Excusés ayant donné pouvoir ou remplacés par un délégué titulaire ou suppléant.

Monsieur Jean-Marie BARBIER délégué titulaire, remplacé par Monsieur Guy ANNE

Monsieur André BULTEL délégué titulaire, remplacé par Monsieur Claude DELANNOY.

Monsieur Gilbert CHIQUET délégué titulaire, ayant donné pouvoir à Monsieur Francis DUCROCQ. Monsieur Jean-Jacques DELVAUX délégué titulaire, ayant donné pouvoir à Monsieur Jacques BERTELOOT. Monsieur Daniel DESCHODT délégué titulaire remplacé par Monsieur Francis BERQUEZ. Monsieur Jacques DRIEUX délégué titulaire, ayant donné pouvoir à Monsieur Claude DEVULDER. Monsieur Joël DUQUENOY délégué titulaire, ayant donné pouvoir à Monsieur Daniel HERBERT. Monsieur Pierre LECERF délégué titulaire, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain MEQUIGNON. Monsieur Jean-Claude NOEL délégué titulaire, ayant donné pouvoir à Monsieur Bernard REBENA. Monsieur Bertrand PETIT délégué titulaire, ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS.

c) Excusés non représentés

Monsieur Jean-Pierre BAUDENS délégué titulaire. Monsieur Pierre LURETTE délégué suppléant. Monsieur Bernard BECLIN décédé.

d) Absents non représentés

Messieurs André BAES, Madame Francine PLE,

Le nombre de votants (présents ou représentés par un membre titulaire ou suppléant) est de : 17.

Syndicat
mixte pour
l'aménagement
et la gestion
des eaux de l'Aa
> S m a g e A a

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

29 MAI 2006

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU LUNDI 22 MAI 2006

Question n° 4

FINANCES – TRAVAUX : Missions techniques – marché à bons de commande

RAPPORTEUR : Monsieur DENIS

Plusieurs projets du SmageAa récents ou à venir prochainement nécessiteront l'intervention d'un expert en étude de sols afin de réaliser des missions géotechniques aux différents stades de la maîtrise d'œuvre des aménagements. Il s'agit notamment de l'avant-projet de résorption de désordres hydrauliques, de la mobilisation du champ d'expansion des crues, de l'avant-projet d'aménagement des barrages et du complément à apporter à l'opération vallons creux. D'autres travaux pourront être inclus dans le marché en fonction des besoins et de l'avancement des projets du SmageAa.

Compte tenu de la complexité des opérations concernées et de leur étendue dans le temps, il est proposé de recourir à la passation d'un marché fractionné à bons de commande pour la période du 1^{er} septembre 2006 (ou à la signature du marché si celle-ci intervient ultérieurement) au 31 décembre 2008 :

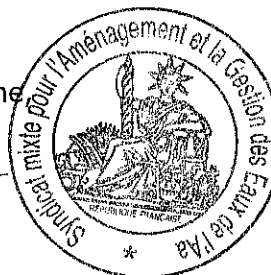
minimum : 40 000 € HT / maximum : 160 000 € HT

La consultation se fera sous la forme d'une procédure adaptée tel que cela est prévu dans la délibération du 9 septembre 2004.

Après délibération, le Comité Syndical accepte à l'unanimité des membres présents le marché à bons de commande.

Pour extrait conforme
Le Président,


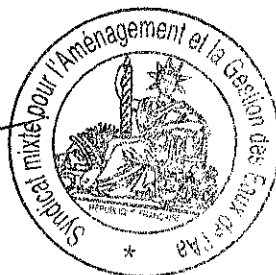

Christian DENIS.



**DÉCISION RENDUE
EXÉCUTOIRE A DATER DU**

29 AVR. 2006

**le président
C. DENIS**

COMITE SYNDICAL DU 22 MAI 2006

Blendeques

a) Présents :

*Monsieur Christian DENIS, président,
Messieurs Francis DUCROCQ, Alain MEQUIGNON, Jacques BERTELOOT, vice-présidents.
Messieurs Jean-Michel BOUHIN, Guy CATOEN, René DEBOUDT, Claude DEVULDER,
Francis DHALLEINE, Daniel HERBERT, Josse HEUMEZ, Jean PAYEN, Bernard REBENA,
délégués titulaires.
Monsieur Guy ANNE, Francis BERQUEZ, Claude DELANNOY, Louis DEVULDER, Jean-Pierre
MALLAURAN, délégués suppléants.*

b) Excusés ayant donné pouvoir ou remplacés par un délégué titulaire ou suppléant.

*Monsieur Jean-Marie BARBIER délégué titulaire, remplacé par Monsieur Guy ANNE
Monsieur André BULTEL délégué titulaire, remplacé par Monsieur Claude DELANNOY.
Monsieur Gilbert CHIQUET délégué titulaire, ayant donné pouvoir à Monsieur Francis
DUCROCQ. Monsieur Jean-Jacques DELVAUX délégué titulaire, ayant donné pouvoir à
Monsieur Jacques BERTELOOT. Monsieur Daniel DESCHODT délégué titulaire remplacé
par Monsieur Francis BERQUEZ. Monsieur Jacques DRIEUX délégué titulaire, ayant donné
pouvoir à Monsieur Claude DEVULDER. Monsieur Joël DUQUENOY délégué titulaire, ayant
donné pouvoir à Monsieur Daniel HERBERT. Monsieur Pierre LECERF délégué titulaire,
ayant donné pouvoir à Monsieur Alain MEQUIGNON. Monsieur Jean-Claude NOEL délégué
titulaire, ayant donné pouvoir à Monsieur Bernard REBENA. Monsieur Bertrand PETIT
délégué titulaire, ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS.*

c) Excusés non représentés

*Monsieur Jean-Pierre BAUDENS délégué titulaire. Monsieur Pierre LURETTE délégué
suppléant. Monsieur Bernard BECLIN décédé.*

d) Absents non représentés

Messieurs André BAES, Madame Francine PLE,

Le nombre de votants (présents ou représentés par un membre titulaire ou suppléant)
est de : 17.

Syndicat
mixte pour
l'aménagement
et la gestion
des eaux de l'Aa
> S m a g e A a

REÇU EN SOUS-PRÉFECTURE
DE SAINT-OMER, le

29 MAI 2006

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU LUNDI 22 MAI 2006

Question n° 5

Commission Inondation : Vallons creux – complément à l'étude d'avant projet

Rapporteur : Monsieur MEQUIGNON

Sur deux sites expérimentaux, le SmageAa a confié au bureau d'étude V2R, par un marché à procédure adaptée, la réalisation d'un avant-projet pour la mise en place d'ouvrages de régulation des écoulements dans les creuses. Nous pensions alors à de petits ouvrages « pragmatiques » afin d'utiliser au mieux les volumes disponibles dans ces sites. Or le bureau d'étude montre que, faute de possibilité d'infiltration sur les sites retenus, les aménagements seraient très lourds. Et quand bien même, ils ne seraient pas suffisants pour réguler les pluies de projet. (pluies longues ou pluies intenses).

Le but de l'expérimentation étant de mettre à la disposition des autres maîtres d'ouvrage un outil pour la conception d'aménagements du même type en différents points du bassin versant, il est proposé de rechercher un autre site plus favorable qui pourrait faire l'objet d'un aménagement relativement léger mais permettant de retenir des volumes intéressants pour maîtriser une petite partie de la crue de l'Aa. Ces aménagements serviraient de modèles pour d'autres, puisque c'est dans leur ensemble que ces ouvrages auront un impact significatif.

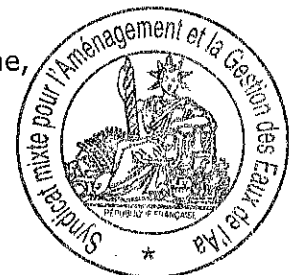
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré autorise le président à :

- ▶ préparer un avenant au présent marché, avenant qui sera présenté à la CAO.

Pour extrait conforme,

Le président,

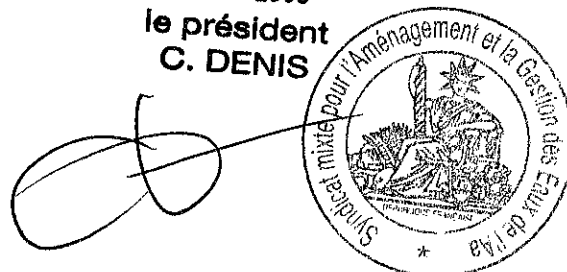
Christian DENIS.



DÉCISION RENDUE
EXÉCUTOIRE A DATER DU

29 AVR. 2006

le président
C. DENIS



COMITE SYNDICAL DU 22 MAI 2006

Bleudeuque,

a) Présents :

Monsieur Christian DENIS, président,

Messieurs Francis DUCROCQ, Alain MEQUIGNON, Jacques BERTELOOT, vice-présidents.

Messieurs Jean-Michel BOUHIN, Guy CATOEN, René DEBOUDT, Claude DEVULDER, Francis DHALLEINE, Daniel HERBERT, Josse HEUMEZ, Jean PAYEN, Bernard REBENA, délégués titulaires.

Monsieur Guy ANNE, Francis BERQUEZ, Claude DELANNOY, Louis DEVULDER, Jean-Pierre MALLAURAN, délégués suppléants.

b) Excusés ayant donné pouvoir ou remplacés par un délégué titulaire ou suppléant.

Monsieur Jean-Marie BARBIER délégué titulaire, remplacé par Monsieur Guy ANNE

Monsieur André BULTEL délégué titulaire, remplacé par Monsieur Claude DELANNOY.

Monsieur Gilbert CHIQUET délégué titulaire, ayant donné pouvoir à Monsieur Francis DUCROCQ. Monsieur Jean-Jacques DELVAUX délégué titulaire, ayant donné pouvoir à Monsieur Jacques BERTELOOT. Monsieur Daniel DESCHODT délégué titulaire remplacé par Monsieur Francis BERQUEZ. Monsieur Jacques DRIEUX délégué titulaire, ayant donné pouvoir à Monsieur Claude DEVULDER. Monsieur Joël DUQUENOY délégué titulaire, ayant donné pouvoir à Monsieur Daniel HERBERT. Monsieur Pierre LECERF délégué titulaire, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain MEQUIGNON. Monsieur Jean-Claude NOEL délégué titulaire, ayant donné pouvoir à Monsieur Bernard REBENA. Monsieur Bertrand PETIT délégué titulaire, ayant donné pouvoir à Monsieur Christian DENIS.

c) Excusés non représentés

Monsieur Jean-Pierre BAUDENS délégué titulaire. Monsieur Pierre LURETTE délégué suppléant. Monsieur Bernard BECLIN décédé.

d) Absents non représentés

Messieurs André BAES, Madame Francine PLE,

Le nombre de votants (présents ou représentés par un membre titulaire ou suppléant) est de : 17.

✍️